

Référentiels d'activités / compétences / d'évaluation DCL en langue régionale (DCLR) breton

Le DCL est un diplôme professionnel délivré par l'état qui s'appuie sur un décret et un arrêté :

Décret n°2010-469 du 07/05/2010 : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000022191437/>

Arrêté du 13/12/2010 : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000023311565/>

Toutes les compétences langagières nécessaires pour mener à bien des activités en langue étrangère en situation professionnelle sont évaluées, elles recouvrent 5 domaines de compétences : La compréhension de l'écrit, la compréhension de l'oral, l'expression orale, l'expression écrite et l'interaction à l'oral.

Contextualisation et objectifs :

Les compétences langagières évaluées sont mises en œuvre dans le cadre d'une simulation globale appelée « Situation ».

Elle implique différentes situations de communication issues du quotidien professionnel commun à tous les secteurs d'activité.

Il s'agit de traiter des informations pertinentes à l'écrit et à l'oral dans le but de faire une recommandation. Le DCL met en œuvre une évaluation basée sur l'approche actionnelle du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).

Référentiel d'activités	Référentiel de compétences	Référentiel d'évaluation	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
Le référentiel d'activités repose sur un recensement aussi exhaustif que possible des situations professionnelles communes à tous les secteurs. Il a été réalisé via une enquête auprès d'entreprises de toutes tailles et a permis de définir 4 grands domaines communs d'utilisation professionnelle d'une langue : - établir et maintenir le contact,	Le DCLR permet de s'assurer que la personne lauréate est capable de : - lire des documents de sources, de longueurs et de difficultés diverses, afin de collecter et sélectionner les informations pertinentes dans l'objectif de réaliser une mission ou de conduire un projet. - comprendre et d'exploiter des documents, de natures, durées et de	Une mise en situation de 2h30 permettant de simuler des situations concrètes vécues en situation de travail : le candidat doit remplir une mission globale. Elle se décompose en une série de tâches, toutes liées entre elles, permettant d'évaluer le niveau de maîtrise des 5 compétences langagières : - 1h30 de compréhension écrite (phase 1) et orale (phase 2)	L'orientation première du DCL est d'afficher une évaluation en positif, en opposition à la seule détection de failles et d'erreurs. L'évaluation est critériée : Chaque grille d'évaluation comprend - des critères pragmatiques : traitement des informations, qualité de la communication, réalisation de la mission ; - des critères linguistiques : morphosyntaxe, lexique,

<ul style="list-style-type: none"> - comprendre/donner des consignes ou des directives, - traiter de l'information (la comprendre et la retransmettre), - argumenter / négocier. 	<p>difficultés diverses, afin de collecter et sélectionner les informations pertinentes pour réaliser une mission ou conduire un projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre la parole afin de présenter à sa hiérarchie, ses collègues ou à un auditoire, un exposé, une synthèse, une recommandation ou un avis argumenté. - interagir avec des interlocuteurs dans un cadre adapté au monde professionnel, pour répondre à des demandes d'informations, débattre, négocier ou répondre à des contre-arguments. - rédiger un écrit professionnel qui respecte les codes de communication de la langue évaluée, pour exprimer une recommandation ou un avis, et l'argumenter. 	<ul style="list-style-type: none"> - 20 minutes de production et interaction orale (phases 3 et 4) - 40 minutes de production écrite (phase 5). <p>Pour les phases de production orale et écrite, l'examineur renseigne une grille d'évaluation critériée par candidat. Ces grilles sont ensuite saisies dans l'application informatique de gestion du DCL, selon un principe de pondération qui permet de valoriser l'accomplissement de la mission pour les candidats qui disposent d'un bagage linguistique limité, et de valoriser la correction linguistique pour les candidats qui disposent d'une plus grande maîtrise de la langue-cible. Le jury académique se réunit dans le mois suivant l'épreuve. Il attribue l'un des 5 niveaux du CECRL visés par le DCL EP : A2, B1.1, B1.2, B2 et C1.</p>	<p>phonologie (à l'oral), orthographe et ponctuation (à l'écrit)</p> <p>Pour chacun des critères, il est proposé un descriptif de performances observables qui correspondent à chacun des niveaux.</p> <p>Ces descriptifs de niveaux présentent un double intérêt : formaliser les niveaux de performance attendus de façon aussi objective que possible ; apporter les indications les plus explicites quant aux seuils d'exigence requis.</p>
---	--	--	---

En annexes : Référentiel pragmatique translangue, référentiel linguistique pour le breton

Diplôme de Compétence en Langue Régionale / DCLR - Référentiel pragmatique translangue

Niveaux du CECRL*	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Traitement de l'information : Exactitude Organisation	A l'écrit comme à l'oral, simple énumération d'éléments factuels, témoignant d'un niveau de compréhension minimale, et ayant une valeur informative et communicationnelle limitée.	Repérage des éléments saillants des documents écrits et sonores. Début d'organisation des informations	Articulation d'un ensemble d'informations sélectionnées. Présentation nécessitant encore confirmation et éclaircissements	Présentation complète, claire et structurée avec hiérarchisation des informations pertinentes.	Prise en compte d'éléments moins explicites. Argumentation nuancée et soutenue
Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Prise de Parole: Présentation, Questionnement, Echange	Présentation de la mission démontrant une compréhension des rôles, même si des décalages peuvent subsister. Présentation parcellaire des informations nécessitant très tôt l'intervention de l'interlocuteur Questionnement quasi inexistant, le peu d'échange dépendant essentiellement de l'empathie de l'interlocuteur.	Présentation minimale de soi, de la mission et des premières conclusions. Le questionnement reste limité et l'échange encore trop dépendant de l'intervention de l'interlocuteur	Présentation de soi et de son rôle, de son projet, adaptée au scénario Questionnement complémentaire intégrant l'imprévu (nouvelle information donnée) ainsi que des demandes de clarification sur des données explicites du dossier. Quelques prises d'initiative dans l'échange mais relances nécessaires de l'interlocuteur.	Présentation naturelle et spontanée de soi, de la mission et des premières conclusions. Questionnement aisé et bonne gestion de l'imprévu. Le(la) candidat(e) joue pleinement son rôle dans l'échange, prenant les initiatives nécessaires.	Présentation de soi et de son rôle spontanée et bien adaptée au scénario. Présentation des premières conclusions bien argumentée Questionnement pertinent et efficace tenant compte aisément des réponses inattendues obtenues pour élargir le débat; Echange bien pris en charge par le (la) candidat(e) qui est à l'aise devant l'imprévu.

Référentiel pragmatique translangue (fin)

Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Qualité de la Communication : Formulation Règles culturelles	Formulation pas toujours adaptée au type de communication aussi bien à l'écrit qu'à l'oral (téléphone). Prise en compte, même si parfois inappropriée, des règles culturelles.	Tentatives de choix de registre approprié pour l'écrit comme pour l'oral. Prise en compte minimale appropriée des règles culturelles.	Prise en compte des règles culturelles en particulier dans les formes d'adresse, du choix du registre et du format	Respect des règles culturelles imposées par le contexte de la tâche aussi bien à l'écrit qu'à l'oral	Utilisation systématique du registre approprié avec peu d'écarts. Respect des normes sociales et professionnelles avec notamment prise en compte des contraintes hiérarchiques ou socioprofessionnelles.

Diplôme de Compétence en Langue Régionale / DCLR - Référentiel linguistique pour la langue bretonne

Niveaux du CECRL ^a	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Syntaxe (agencement des éléments de l'énoncé, ordre des mots)	Utilisation de structures simples souvent constituées d'expressions mémorisées. Peu ou pas de structures complexes. Utilisation de connecteurs simples comme « ha », « met » et « rak ».	Des réussites assez fréquentes mais non systématiques dans les structures simples, des tentatives de structures plus complexes. Utilisation de prépositions conjuguées (evidon, ganin, dit, dezhañ...)	Structures simples correctes, quelques réussites dans des structures plus complexes. Présence de phrases coordonnées et juxtaposées (pa, ma, abalamour, peogwir...) et quelques réussites de topicalisation (Me a zebr, Debrñ a ran...)	Variété de phrases simples et surtout complexes ; utilisation de quelques structures spécifiques à la langue cible (topicalisation, prépositions : goulennet 'm eus digantañ, estregedon zo...).	Richesse et variété, avec de nombreuses structures spécifiques à la langue cible.
Lexique exactitude, précision, étendue	Lexique limité. Présence d'approximations, de confusions et de créations lexicales, parfois préjudiciables à l'intelligibilité du discours.	Lexique restreint, limitant l'expression à des champs descriptifs ou concrets. Présence de termes répétitifs, voire approximatifs, et, pour beaucoup, issus des documents sources. Des confusions qui peuvent affecter le sens général.	Lexique le plus souvent approprié, même si parfois emprunté aux documents sources. Utilisation de périphrases pour pallier certains manques. Quelques confusions qui peuvent affecter le sens général.	Présence d'un lexique personnel et varié, intégrant quelques tournures idiomatiques ou spécifiques à la langue cible. Peu de périphrases liées à une lacune.	Lexique varié, précis, pertinent. Présence de tournures idiomatiques ou spécifiques à la langue cible.
Groupe verbal Morphologie verbale	Utilisation d'un seul modèle de conjugaison. Apparition des temps usuels, avec des approximations dans la conjugaison.	Verbes conjugués, assez souvent correctement, aux temps simples. Apparition de différents modèles de conjugaison.	Utilisation le plus souvent correcte des temps usuels. Alternance de différents modèles de conjugaison le plus souvent corrects. Quelques confusions dans l'utilisation du verbe « être » et des autres verbes irréguliers.	Variété dans les temps et les modes, pertinence d'emploi. Utilisation le plus souvent correcte des différents modèles de conjugaison des verbes « être », « avoir » et des autres verbes irréguliers.	Utilisation nuancée des temps et modes.

^a Cadre Européen de Référence pour les Langues

Niveaux du CECRL	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Groupe nominal Morphologie nominale	Détermination simple le plus souvent correcte (choix du déterminant, genre, nombre, mutation) Utilisation parfois correcte des adjectifs (place et mutation).	Variété dans le choix des déterminants (articles définis, indéfinis, adjectifs démonstratifs et possessifs). Quelques réussites dans les mutations, la numération, le pluriel et l'ordre des mots.	Complément du nom, mutations et déterminants souvent corrects. Tentatives d'utilisation des pronoms démonstratifs et compléments. Quelques réussites dans l'expression de la quantité.	Présence plus soutenue de l'expansion du groupe nominal. Mutations et déterminants le plus souvent corrects. Pronoms souvent bien utilisés. Variété dans l'expression de la quantité.	Détermination nuancée, expansions variées et généralement maîtrisées.
Graphie	- Exactitude phonétique (mais non orthographique) des mots - Séquençage des mots correct	- Utilisation des e accent aigu et grave le plus souvent correcte. - Distinction orthographique de mots homonymes courants (mer/mère)	Maîtrise partielle de : - Distinction orthographique des homonymes grammaticaux les plus courants (a/à ; ou/où ; ce/se ; ces/c'est/ces/ses) - Code orthographique des voyelles pour le son è : è/ai/ - Consonnes finales muettes (front) - Consonnes doubles (r ; p ; l ; n) dans les mots de	Maîtrise régulière (peu d'erreurs des critères définis au degré 3)	- Orthographe : Ai/ei/è In/un/ein - Pluriel des mots composés - Dédoublage de consonne lié à une création grammaticale. Création d'adverbes sans erreur
	- Identification graphique de l'unité phrase : majuscule et/ou point. - Utilisation du point d'interrogation pour les questions	- Séquençage des propositions par un emploi adapté de la virgule (démarcation des propositions de la phrase, d'éléments énumérés...)	- Utilisation des deux points pour citer ou ouvrir une énumération - Utilisation des guillemets pour citer - Utilisation des points de suspension	- Utilisation du point virgule	- Bonne maîtrise de l'ensemble des règles de ponctuation - Nuances fines : guillemets pour un mot décalé...

Niveaux du CECRL ^b	A2 Opérationnalité minimale	B1-1 Opérationnalité restreinte	B1-2 Opérationnalité fonctionnelle	B2 Opérationnalité efficace	C1 Opérationnalité en autonomie
Phonologie	Intonation dissociant les fonctions communicatives de base : affirmation et questionnement	Intonation appropriée pour des fonctions communicatives de base : affirmer, questionner (?), s'étonner (!) Accent de durée bien porté sur la finale de chaque groupe rythmique Les groupes rythmiques sont utilisés, mais de façon irrégulière, pour lier et dissocier correctement : > les liaisons et l'enchaînement, > les regroupements de syllabes (fin de mot/début de mot), > les pauses	La courbe mélodique de la phrase correspond aux standards français. Les groupes rythmiques sont utilisés assez régulièrement, pour lier et dissocier correctement : > les liaisons et l'enchaînement, > les regroupements de syllabes (fin de mot/début de mot), > les pauses	- Utilisation de l'intonation pour rendre des nuances expressives Les groupes rythmiques sont utilisés à bon escient (peu d'erreurs), pour lier et dissocier correctement : > les liaisons et l'enchaînement, > les regroupements de syllabes (fin de mot/début de mot), > les pauses.	Réalisation intonative et rythmique de la phrase parfaitement intelligible et prenant en charge l'affectivité, même si l'adaptation des schémas de la langue maternelle est audible. Pratiques le plus souvent juste concernant les élisions , notamment la chute ou maintien du « e ». Utilisation de l'accent d'insistance (renforcement de l'intensité) utilisé à des fins d'expressivité
Sons	Bonne dissociation des syllabes Phonèmes : discriminations audibles entre les voyelles . Mais certaines voyelles peuvent être confondues. Selon la langue maternelle : [u et ou], [é et è], [u/i], [orale et nasale correspondante]... Phonèmes : discrimination audible entre les consonnes , mais possible confusion entre les sourdes et les sonores : p/b, t/d, k/g, f/v, s/z, ch/j	Prononciation audible de structures syllabiques complexes avec double consonne en début ou fin de syllabe. Ex : trois, cercle Discrimination audible entre les voyelles , certaines pouvant être confondues. Selon la langue maternelle : [u et ou], [é et è], i, [nasales entre elles]. Discrimination entre la voyelle nasale et l'orale correspondante (bas/banc ; mais / mai). La nasale sera possiblement dénasalisée. Distinction audible entre les consonnes sourdes et les sonores : p/b, t/d, k/g, f/v, s/z, ch/j. Discrimination semi-consonne (suer /souhait), nouer/nuit.	Prononciation audible de structures syllabiques complexes avec triple consonne en début ou fin de syllabe. Ex strict... - Discrimination audible entre les différentes voyelles orales : a, e, é, à, e muet, u, ou... - Discrimination entre la voyelle nasale et l'orale correspondante (bas/banc ; mais / mai)	Rares erreurs de prononciation induites par la graphie, mais influence encore présente de la langue maternelle.	Prononciation parfaitement intelligible, avec l'accent de la langue maternelle
Débit et fluidité	Débit lent, heurté, avec de nombreuses hésitations .	Rythme encore assez lent, avec hésitations dans énoncés longs.	Quelques ruptures dans les énoncés longs.	Rythme homogène et fluide, même si subsistance de quelques pauses de réflexion.	Rythme et fluidité le plus souvent maîtrisés.

N.B : Il n'est pas question d'exiger, même au niveau C1, une élocution de locuteur natif

^b Cadre Européen de Référence pour les Langues